

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

Au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Espaces de vie infantine - Du frais pour nos plus jeunes

Des avertissements en 2024 et 2025, une réalité en 2026, notre été a été marqué par plusieurs vagues de chaleur.

Lors de ces épisodes extrêmes, la température au sein des bâtiments de la petite enfance a contraint la commune à les fermer à de nombreuses reprises.

L'accès pour la population à une climatisation soucieuse de l'environnement étant en l'état quasi irréaliste, de nombreux enfants pris en charge dans les EVE se sont donc retrouvés dans des lieux tout aussi surchauffés, si ce n'est plus suffoquants.

Les jeunes enfants font partie des populations à risque lors des canicules. La pédiatrie des HUG a vu sa fréquentation augmenter durant cette période.

Cet été ne devrait hélas pas être exceptionnel. Il nous faut donc adapter d'ores et déjà les bâtiments accueillant des enfants en bas âge pour les protéger des futures vagues de chaleur, notamment en garantissant la présence de salles fraîches dans chaque EVE de la commune.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

Invite le Conseil administratif :

- Installer dans les meilleurs délais la climatisation ou tout autre moyen efficace de refroidissement des locaux dans tous les Espaces de vie infantine de Vernier.

Yves Magnin & Leila Müller, Conseillers municipaux

Le Centre-Vert'libéraux

Vernier, le 24 août 2026